

UN SÉJOUR DE MOBILITÉ (Erasmus, Belgica ou hors Europe) AU PREMIER QUADRIMESTRE DE BAC 3

LE PRINCIPE

Grâce aux différents programmes de mobilité étudiante (Erasmus, Erasmus Belgica et mobilités hors-Europe), l'IHECS propose à un nombre croissant d'étudiants de suivre durant un quadrimestre les cours dans une université ou école supérieure partenaire.

Les institutions partenaires de l'IHECS ont été spécialement sélectionnées pour l'adéquation ou la complémentarité de leurs programmes. La liste de ces institutions et du nombre de places disponibles à ce jour se trouve en fin de document.

La période d'études à l'étranger est pleinement reconnue par l'IHECS. Aucun droit d'inscription n'est demandé par l'institution étrangère.

Les étudiants devront suivre durant leur mobilité, le même nombre d'ECTS que ce qui est dispensé à l'IHECS durant leur absence. Ce nombre sera officiellement communiqué durant le courant du mois de mai précédant la mobilité. Une restriction : les ECTS des cours de langues suivis à l'étranger ne pourront plus être validés (sauf peut-être exception pour le portugais à Lisbonne, le roumain à Bucarest et le russe à Moscou), bien que nous encourageons les étudiants à les suivre.

QUAND ?

Premier quadrimestre de la BAC 3.

BOURSES

Chaque étudiant partant en séjour de mobilité recevra **une bourse**. Les montants de ces bourses varient suivant les types de mobilité dont les sources de financement diffèrent.

MOBILITÉS ERASMUS EN EUROPE

Les bourses Erasmus sont financées par la Commission européenne et la Communauté française de Belgique. Elles sont gérées par l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, AEF Europe.

Les budgets sont alloués à l'IHECS (souvent en deux temps : début d'année académique et milieu d'année) et entièrement redistribués aux étudiants en mobilité Erasmus. Les bourses individuelles sont calculées sur base de deux critères: 1. le coût de la vie sur place et le coût du voyage aller-retour, 2. la durée réelle du séjour (entre 3 et 6 mois - sur base d'une attestation de séjour). À titre indicatif, les bourses Erasmus de 2010-2011, initialement annoncées de 155€ à 230€/mois selon les destinations, ont atteint, grâce aux budgets complémentaires alloués à l'IHECS en cours d'année, 222€ à 280€ /mois.

MOBILITÉS ERASMUS HORS EUROPE

Ces mobilités ne sont pas financées par le programme Erasmus mais elles entrent dans les conditions du Fonds Mercury (fonds propres de l'IHECS – voir sur l'onglet Mercury du Site Internet de l'IHECS)

La bourse Mercury comprend une allocation de séjour (**200€/mois**) et une allocation de voyage (forfait de **300€ maximum**).

MOBILITÉS ERASMUS BELGICA

Ces mobilités sont financées par le programme Erasmus Belgica qui offre un **forfait minimum de 100€** par étudiant. Si un complément de budget Erasmus Belgica est attribué à l'IHECS, celui-ci sera redistribuée en fin de séjour, sur base de la durée réelle du séjour.

Un complément de bourse de 150€/mois sera attribué aux étudiants qui prennent un logement sur place et qui en fournissent la preuve (compléments attribués sur les fonds FAME, si ceux-ci sont suffisants ou sur les fonds propres du Fonds Mercury)

TOUTES CES BOURSES sont gérées par le bureau Erasmus et distribuées aux étudiants en deux tranches : les 3 ou 4 premiers mois dès le départ de l'étudiant (avant la fin du mois de septembre) et le solde (basé sur la durée réelle du séjour) au retour de l'étudiant, après que tous les documents obligatoires aient été remis.

Un troisième versement pourra être effectué durant le second quadrimestre, si un budget complémentaire est attribué à l'IHECS.

Grâce au FAME (Fonds d'Aide à la Mobilité Etudiante de la Communauté française de Belgique), un complément de bourse de minimum **150€/mois** est attribué **aux étudiants boursiers de la Communauté française** (étudiants qui ont eu le statut de boursier de CFWB pour l'année qui précède la mobilité et qui rentrent dans les conditions d'attribution de ce statut pour l'année de la mobilité) – pour tous types de mobilité confondus. Ce complément ne peut pas être attribué aux étudiants bisseurs.

Les étudiants peuvent également introduire un dossier de demande d'aide auprès du **Conseil Social de l'IHECS**.

En fonction des places disponibles, les étudiants seront sélectionnés sur base :

- des **résultats académiques** (sont pris en compte d'abord les résultats du premier quadrimestre BAC 2 puis les résultats de BAC 1) ;
- des compétences linguistiques ;
- de la motivation personnelle et capacité d'autonomie démontrées par le dossier de candidature.

ÉLIGIBILITÉ

Pour pouvoir participer à la sélection, l'étudiant doit remplir les conditions suivantes :

- être inscrit comme étudiant régulier à l'IHECS ;
- ne jamais partir deux fois en séjour Erasmus cours.

PROCÉDURE

Lors d'une **première séance d'information (fin novembre)**, les étudiants recevront toutes les informations relatives aux différents programmes de mobilité proposés.

Durant le mois de **février**, durant une semaine, les **temps de midi** seront consacrés à une série de présentations plus approfondies des destinations proposées. Au cours de ces présentations, les étudiants partis en Erasmus l'année précédente proposeront les **témoignages** de leur expérience (sous forme de projets médias) et répondront aux questions. Les **Rapports Erasmus** des étudiants partis au cours des deux dernières années sont disponibles sur les Valves Intranet, section Mobilité.

Les étudiants intéressés devront ensuite :

- entreprendre des démarches personnelles de recherche d'informations sur les destinations qui les intéressent ;
- rédiger un dossier de candidature et le déposer au bureau Erasmus **au plus tard le vendredi 9 mars 2012.**

Ce dossier de candidature comprendra :

- une lettre de motivation (signée et datée) expliquant la valeur ajoutée du séjour par rapport à un projet personnel et/ou académique et justifiant le choix des destinations. Sur celle-ci doivent figurer : adresse email, numéro de GSM, adresse postale, nationalité, bisseur ou passerelle ;
- un à trois choix de destinations, classés par ordre de préférence et justifiés.
- la réponse aux trois questions suivantes :
 - Si aucune des destinations choisies n'est disponible, je désire qu'une autre destination me soit proposée : oui ou non ;
 - Si aucune destination européenne n'est disponible, je désire qu'on me propose une éventuelle place hors Europe : oui ou non ;
 - Si aucune autre destination n'est disponible, je désire qu'on me propose une destination Erasmus Belgica : oui ou non ;
- une photocopie du bulletin de 1ère Bac ;
- une justification du niveau linguistique et /ou une explication des

- démarches prévues pour améliorer ce niveau si nécessaire ;
- une indication des choix pré-sentis comme majeure et mineure ;
- une preuve du statut de boursier de la Communauté française de Belgique pour les étudiants concernés.

La liste des étudiants sélectionnés sera affichée aux valves **dans les 15 jours qui suivront les dépôts des candidatures**. Les étudiants concernés seront invités à venir chercher un exemplaire du Vademecum de l'étudiant Erasmus au bureau Erasmus. Ce document leur indiquera les différentes étapes et les démarches à suivre.

Confirmation des départs :

Les séjours Erasmus sont confirmés sur base de présentation du bulletin de réussite de la BAC 2 (première ou seconde session). Dans le cas de réussite avec crédits résiduels, une moyenne de minimum 60% est exigée pour 60 ECTS.

Sur place, les étudiants doivent s'assurer de la participation aux examens sanctionnant les cours pour lesquels ils se sont inscrits. En outre, au terme de son séjour Erasmus, ils devront remettre un **Rapport Erasmus**.

Les évaluations et résultats des examens et du Rapport seront intégrés aux résultats de BAC 3.

QUI DÉCIDE ?

Un comité de sélection constitué du directeur du département IHECS International & Formation continue et du directeur de catégorie ou de son délégué. Les étudiants non sélectionnés disposent d'un droit de recours auprès du directeur de l'IHECS.

BUREAU ERASMUS

IHECS International & Formation continue

4^e étage du *Bord de Verre*

58-60 Rue de l'Étuve

1000 Bruxelles

Tel : 02 549 55 37

Fax : 02 513 61 23

Responsable : **Sophie Henrard** (sophie.henrard@galilee.be)

Contact Europe : **Pilar Jimenez Alba** (pilar.jimenez.alba@galilee.be)

Contact Belgica et hors Europe : **Stéphanie Poelleman** (stephanie.poelleman@galilee.be)

ERASMUS EN EUROPE

Allemagne

LISTE DES INSTITUTIONS PARTENAIRES ET PLACES DISPONIBLES

-à ce jour - :

Certains accords sont en négociation. Mises à jour suivront

DORTMUND	Universität Dortmund / Institut für Journalistik	www.aaa.uni-dortmund.de
Langue de cours : Allemand		Nombre d'étudiants : 4
TÜBINGEN	Eberhard Karls Universität Tübingen	www.medienwissenschaft.uni-tuebingen.de
Langue de cours : Allemand		Nombre d'étudiants : 2
BARCELONE	Universitat Autònoma de Barcelona	www.uab.es
Langue de cours : Catalan et espagnol		Nombre d'étudiants : 5
MADRID	Universidad Complutense Madrid	www.ucm.es
Langue de cours : Espagnol		Nombre d'étudiants : 6
VALENCE	Universidad de Valencia	www.uv.es
Langue de cours : Espagnol		Nombre d'étudiants : 4
JYVASKYLA	University of Jyväskylä	www.jyu.fi
Langue de cours : Anglais		Nombre d'étudiants : 3
TAMPERE	University of Tampere	www.uta.fi
Langue de cours : Anglais		Nombre d'étudiants : 2
BORDEAUX	Université Michel de Montaigne	www.iut.u-bordeaux3.fr
Langue de cours : Français		Nombre d'étudiants : 2
CLERMONT-FERRAND	Université Clermont II	www.univ-bpclermont.fr
Langue de cours : Français		Nombre d'étudiants : 2
NANCY	Université de Nancy 2	www.univ-nancy2.fr
Langue de cours : Français		Nombre d'étudiants : 2
SZEGED	University of Szeged	www.u-szeged.hu
Langue de cours : Anglais		Nombre d'étudiants : 3

Finlande

France

Hongrie

Irlande	DUBLIN	Dublin Institute of Technology	www.dit.ie
		Langue de cours : Anglais	Nombre d'étudiants : 3
Italie	ROME	Libera Universita' Maria SS. Assunta	www.lumsa.it
		Langue de cours : Italien	Nombre d'étudiants : 4
Pays-Bas	UTRECHT	Hogeschool van Utrecht	www.hu.nl
		Langue de cours : Anglais	Nombre d'étudiants : 3
	ZWOLLE	Christelijke Hogeschool Windensheim	www.windesheim.nl
		Langue de cours : Anglais	Nombre d'étudiants : 5
Portugal	LISBONNE	Escola Superior de Comunicacao Social	www.escs.ipl.pt
		Langue de cours : Portugais	Nombre d'étudiants : 4
Roumanie	BUCAREST	University of Bucharest	www.unibuc.ro
		Langue de cours : Roumain	Nombre d'étudiants : 2
	CLUJ	Babes -Bolyai University	www.ubbcluj.ro
		Langue de cours : Anglais	Nombre d'étudiants : 2
Royaume-Uni	CARDIFF	Cardiff University. JOMEC, Cardiff School of Journalism, Media & Cultural Studies	www.cardiff.ac.uk/jomec
		Langue de cours : Anglais	Nombre d'étudiants : 2
Suède	GÖTEBORG	University of Gothenburg	www.gu.se
		Langue de cours : Anglais	Nombre d'étudiants : 2
Turquie	ISTANBUL	Université Galatasaray	www.gsu.edu.tr
		Langue de cours : Français	Nombre d'étudiants : 2
	ISTANBUL	Istanbul Bilgi University	www.bilgi.edu.tr
		Langue de cours : Anglais	Nombre d'étudiants : 2

ERASMUS BELGICA

Belgique

BRUSSEL	Erasmus Hogeschool (Campus Dansaert) www.ehb.be	
Langue de cours : Néerlandais		Nombre d'étudiants : 4
KORTRIJK	Hogeschool West-Vlaanderen (HOWEST) www.howest.be	
Langue de cours : Néerlandais		Nombre d'étudiants : 5
MECHELEN	Katholieke Hogeschool Mechelen www.khm.be	
Langue de cours : Néerlandais		Nombre d'étudiants : 5
ANTWERPEN	Plantijn Hogeschool van de Provincie Antwerpen www.plantijn.be	
Langue de cours : Néerlandais		Nombre d'étudiants : 6

ERASMUS HORS EUROPE

Canada

QUÉBEC	Université Laval www.bi.ulaval.ca	
Langue de cours : Français		Nombre d'étudiants : 8

Russie

MOSCOU	Lomonosov Moscow State University www.msu.ru	
Langue de cours : Russe		Nombre d'étudiants : 2

Mexique

CHILPANCINGO (Accapulco)	Universidad Autónoma de Guerrero www.uagro.mx	
Langue de cours : Espagnol		Nombre d'étudiants : 2

Équateur

QUITO	Universidad San Francisco de Quito (USFQ) www.usfq.edu.ec	
Langue de cours : Espagnol		Nombre d'étudiants : 2